

# Compte rendu du troisième Comité de Pilotage du PAT de la Plaine des Vosges



A Poussay, de 10h00 à 12h00, le 26/05/2022

## Présent.es:

- AUTRET Bénédicte, INRAe Mirecourt, Chercheuse;
- BLUCHET Virginie, DDT Vosges, Mission de pilotage et de coordination des contrôles ;
- BONETTI Marco, SAFER, Chargé de mission ;
- CLASQUIN Corrine, Petr Déodatie, Chargée de mission PAT ;
- CREPET Estelle, Foyers Ruraux, Directrice;
- DAVAL Arsène, PETR de la Plaine des Vosges, Chargé de mission PAT;
- FLESCH Megan, PETR de la Plaine des Vosges, Directrice ;
- FOND Elodie, La ferme de la 5<sup>ème</sup> saveur, Agricultrice;
- HENRIOT Sophie, PETR de la Plaine des Vosges, Chargée de mission ;
- HUEL Jean-Luc, Communauté de Communes Mirecourt Dompaire, Vice-président;
- HUMBLOT-BOYE Béatrice, Fédération des Foyers Ruraux des Vosges, Présidente ;
- KIRTZ Adeline, Agricultrice;
- LARMET Isabelle, Communauté de Communes Terre d'Eau, Chargée de mission ;
- LOCQUENEUX Julie, Chambre d'Agriculture des Vosges, Conseillère Développement Local ;
- MACHIN Éric, Chambre du Commerce et de l'Industrie des Vosges, Directeur de la Direction Appui aux Entreprises ;
- MOURIC Benoit, COALLIA, Directeur;
- NOVIANT Patrice, Communauté de Communes Terre d'Eau, Vice-Président Economie ;
- PRENTCZYNSKI David, PETR de la Plaine des Vosges, Stagiaire ;
- ROLLAND Delphine, ADEME Grand Est, Chargée de mission ;
- ROOSZ Romane, ARDEAR Grand Est, Chargée de mission ;
- SANGOUARD Franck, Ferme de Braquemont, Chef d'exploitation ;
- SHICKEL Mathieu, Communauté de Communes Mirecourt Dompaire, DGS ;
- THIERY François, GAB 88, Bénévole;
- TONIN Carole, GAB 88, Chargée de mission ;
- VAUBOURG Jean, Communauté de Communes Mirecourt Dompaire, Vide Président ;

#### Excusé.es:

- BABOUHOT Nathalie, Communauté de Communes Mirecourt Dompaire, Présidente ;
- BAUDOIN Alexandre, Communauté de Communes Mirecourt Dompaire, Chargé de mission de l'Environnement ;
- MERLIN Florian, Communauté de Commune Mirecourt Dompaire, Chargé de mission économique;









#### Pièces jointes :

- Compte rendus de la première année convention ADEME;
- Compte rendus Groupe Projet : Animation des marchés locaux ;
- Compte rendus Groupe Projet : Conseil local de l'alimentation ;
- Compte rendus Groupe Projet : Défis Ecoles ;
- Compte rendus Groupe Projet : Foncier Agricole ;
- Compte rendus Groupe Projet : Livret PAT ;
- Compte rendus Groupe Projet : Méthodologie du Prix Juste ;
- Compte rendus Groupe Projet : Vision des Métiers ;
- Grille d'évaluation des marchés.

#### Ordre du jour :

- Tour des partenaires ;
- Actualités législatives ;
- Actions et groupes projets 2023;
- Actions à venir ;
- Mission d'animation des marchés;
- Document cadre;
- Questions diverses.
- 1) Actualité des partenaires

Dans l'ordre de prise de parole, les actualités des partenaires sont :

#### • Collectif les Filles de la Plaine :

- Projection du film documentaire Les Croquantes le 15 juin au cinéma Le Rio à Mirecourt à 13h30 pour les scolaires et à 20h pour le grand public suivi par temps d'échange sur la place de la femme dans le monde rural ;
- Création d'un poste de guide touristique visant à favoriser l'agritourisme sur le territoire de la Plaine des Vosges à travers la visite de fermes gérées par des agricultrices.
- <u>INRAe</u>: Mise en place de visite dans des fermes pour les scolaires le matin et tout public l'après-midi dans le cadre des Journées Nationales de l'Agriculture.
- Foyer ruraux: La Grande Fête des 50 ans Foyers Ruraux le 1er et 2 juillet à Rozerotte-et-Ménil.
- <u>ComCom Terre d'Eau</u>: Présentation de la Journée de l'alimentation en partenariat avec l'association Le Courageux Combat d'Antoine et le Projet Alimentaire Territorial du PETR le 28 juillet à Remoncourt.
- <u>COALLIA</u>: Création d'une Epicerie sociale itinérante afin de se rendre sur les territoire les plus ruraux de l'Ouest Vosgien et permettre l'accès à l'alimentation pour des populations vulnérables sans possibilité de mobilité.
- <u>GAB88</u>: Expression de la volonté de décloisonnement de la structure et de la création d'un écosystème favorable à l'installation d'agriculteurs bio sur le territoire.

## 2) Actualités législatives

Deux lois ont été promulguées depuis le dernier Comité de pilotage :

- Loi « EGALIM 3 », vers un équilibre dans les relations commerciales entre l'agroalimentaire et la grande distribution :

Les principaux points de la loi sont :

- Trouver une solution pour les cas où les négociations annuelles n'aboutissent pas ; Arrêt de livraison par le fournisseur ou préavis de rupture classique
- Lutter contre « l'évasion juridique » ; Les contrats présentant des intermédiaires à l'étranger sont soumis au droit français
- Lutter contre certains abus constatés;
   Les sanctions financières en cas de retard ou d'absence de livraison plafonnées à 2% de la valeur des produits commandés
- Etendre la « non-négociabilité de la matière première » ; La négociation commerciale ne peut pas porter sur la part des matières premières agricoles (s'étend aux produits vendus sous la marque du distributeur)
- Prolonger l'encadrement des promotions et les règles du seuil de revente à perte. Prolongement jusqu'en 2026 de la mesure de EGalim II
- Loi favorisant l'accès de tous les étudiants à une offre de restauration à tarif modéré :

Tous les étudiants, quel que soit leur statut (boursier ou pas) « peuvent bénéficier d'une offre de restauration à tarif modéré à proximité de leur lieu d'études ». Elle prévoit que les étudiants peuvent manger dans un restaurant universitaire ou dans des structures, publiques ou privées, conventionnées par le réseau des Crous. En l'absence d'une telle offre, les étudiants pourront recevoir une aide financière pour se nourrir.

- 3) Actions et groupes projets 2023
  - a. Journée Alimentation CCMD

La journée a eu lieu le 25 mars 2023. C'est une excellente réussite avec 30% de fréquentation supplémentaire, une très bonne participation aux divers ateliers et un retour des participants, partenaires très positifs.

## L'organisation était la suivante :

- <u>Matin :</u>
  - o Marché du terroir ;
  - o Inauguration officielle avec déambulation dans les stands ;
  - o Conférence autour des scénarios Tyfa<sup>1</sup>, AFTERRES<sup>2</sup>;
  - O Stands de présentation des partenaires (formation pour le Lycée, nouvelles cultures pour l'INRAe etc);
  - O Animation cuisine « O déchet », présentation par un cuisinier de recettes utilisant l'entièreté des aliments.

## - Midi :

o Repas sur inscription de l'assiette 2050.

#### - Après-midi :

- Balade paysage animée par le Laboratoire Sauvage. L'idée est de faire découvrir le paysage, l'environnement local et les plantes comestibles aux participants. Une attention sera apportée sur la longueur de la marche afin d'éviter une trop grande distance;
- o Table ronde ou débat autour de la question de « Quelle Agriculture pour Demain » ;
- O Conclusion de la journée avec un spectacle de fin d'après-midi après un goûter avec dégustation de crêpes aux différentes farines (châtaignes, lentilles etc). Les Foyers Ruraux se chargent d'identifier plusieurs prestataires.

#### - Tout au long de la journée :

- O Guide de plantation des légumes : des panneaux expliquant les principes de bases pour un jardin nourricier personnel ;
- o Panneaux informatifs sur l'évolution de l'Agriculture sur le territoire jusqu'en 2050.

En pièce-jointe vous trouverez également le compte rendu de la première année transmis à l'ADEME en septembre 2022.

#### b. AMI SAPS

En partenariat avec l'**Espace Service Jeunesse de Mirecourt**, et en répondant à l'AMI porté par Citoyen et Territoire ainsi que l'Université de Lorraine, l'idée est de pouvoir travailler, dans un premier temps, avec le collège de Mirecourt autour des questions de l'alimentation.

Pour être plus précis, il s'agira de travailler avec les partenaires pour **réaliser diverses actions avec le corps enseignant, l'administration, le territoire et centré autour de l'utilisation des sciences**. Par exemple, partir d'un potager pour parler du cycle de l'eau, de la photosynthèse etc.

#### c. Projets avec bio en Grand Est

Deux accompagnements ont été réalisés depuis le début du PAT. Il reste des financements, le PETR prend en charge l'entièreté du projet.

Cela peut déboucher à la création, par exemple, d'un outil permettant aux maraichers locaux et au gestionnaire de réaliser des commandes régulièrement.

#### d. Groupes projets

Vous trouverez en pièce-jointe les comptes-rendus des groupes projets vous apportant les précisions nécessaires.

#### 4) Actions à venir

#### a. Projections du film les croquantes avec les filles de la Plaine

Un collectif d'agricultrice s'est formée cette année sur la Plaine des Vosges. Après un premier contact, un projet de projections du film les croquantes a été imaginées. Il aura lieu le 15 juin de 13h30 à 20h00. Il se déroulera ainsi :

- ▶ 13h30 : Conférence sur la situation de la femme en agriculture
- ▶ 14h30 Projection du film les Croquantes pour les scolaires, places prises en charge par le PAT

- ▶ 20h30: séance ouverte tout public
- ▶ 22h30 débat et échanges en compagnies des agricultrices, des membres du film et de leurs produits

Le PETR appui le collectif à la mise en place du projet.

#### b. Etude foncière

## La commission agricole a avancé sur ses besoins en termes de foncier :

Les besoins du PETR sont les suivants :

- **Identifier les parcelles agricoles publics disponibles**, sur lesquelles les communes sont volontaires pour installer des producteurs, productrices ;
- Identifier des élu.es communaux et projets communaux pouvant intégrer le PAT ;
- Qualifier des offres d'installations/reprises qui découlent de l'étude ;
- Communiquer en dehors du territoire sur les offres disponibles.

Un cahier des charges est en construction pour sa mise en place.

En termes de délais cela pourrait ressembler à cela :

Phase 1 : 3-4 mois	Durant cette phase, il s'agira de travailler collaborativement avec le PETR pour identifier des parcelles publiques et des élu.es communaux volontaires pour intégrer le PAT. C'est-à-dire des communes qui ont des projets autour de l'alimentation, l'agriculture, la reprise des fermes. Il n'est pas exclu de trouver des parcelles privées mais cela se fera lors des échanges avec les élus.
Phase 2 : 12 mois	Durant cette phase, il s'agira de qualifier les offres de reprise. C'est-àdire identifier et travailler sur les conditions :  - Economique : coût de la reprise, compétences professionnelles obligatoires, revenus, bilan etc  - D'habitabilité : quels sont les services à proximité ? les magasins, les associations ?  - Réceptivité : le logement est proche ou loin de la ferme, est-il rénové ? etc.
Phase 3 : 3-4 mois	Durant cette dernière phase, il s'agira de mettre au point une stratégie de diffusion et de communication visant à mettre en avant les offres et tenter de trouver des personnes intéressées pour s'installer sur ces offres

#### c. Actions avec ARDEAR

L'ARDEAR (Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) est une association qui œuvre en faveur du développement de l'emploi agricole et rural en France. L'ARDEAR regroupe des agriculteurs, des acteurs du monde rural et des citoyens engagés dans le soutien à l'agriculture paysanne et durable.

L'objectif principal de l'ARDEAR est de promouvoir un modèle agricole respectueux de l'environnement, socialement équitable et économiquement viable.

-

Trois actions sont prévues avec l'association :

#### ► EDUC –Tour

Emmener les élus visiter un ou deux types de fermes : Individuelle et/ou collective. L'objectif est de pouvoir apporter de la connaissance et de nouvelles pratiques aux élus du territoire.

## Visites lycées

Proposer aux lycées/BTSA du territoire de visiter des exploitations (ARDEAR, BGE, Chambre d'Agri)

## ► Sensibilisation à la transmission

Profiter de la visite des **élèves du lycée agricole de Mirecourt** pour réaliser un **travail avec eux** sur la reprise d'une ferme.

#### d. <u>Projets interpats</u>

Dans le cadre de l'INTERPATs deux projets sont en cours de mises en place :

La plateforme logistique, l'objectif est de disposer d'un outil commun permettant d'approvisionner chacune des parties prenantes des filières agri-alimentaires du territoire (InterPAT, voire Départemental à terme). La démarche reposera sur une analyse des besoins à l'échelle des trois PAT, les conditions de réussite, sur la création d'un modèle économique et d'un cahier des charges précis de l'outil afin de rendre opérationnel et applicable les phases d'études et de maturation du projet à moyen terme au bénéfice des territoires et de leurs acteurs économiques.

Ainsi, le projet se décline en 3 phases :

- **Phase 1 :** questionnaire à destination de l'ensemble des ressortissant.es des Chambres, qui travaillent dans le domaine de l'alimentaire (transformations, productions, vente) ;
- Phase 2 : étude de faisabilité ;
- Phase 3 : opérationnalité et mise en œuvre de l'outil par l'opérateur déterminé, toujours accompagné par le PAT et ses partenaires.

Après un premier dépôt auprès de la DRAAF National, et le dossier fut refusé. Il a été convenu avec la DRAAF GE de redéposer le dossier auprès d'eux.

Le deuxième projet est la mise en place d'ateliers étudiants.

Il s'agit d'organiser des **ateliers sur la thématique du Manger mieux, gaspillez moins à destination des étudiants des trois PATS**.

Le public étudiant est souvent oublié dans les actions et dans les cibles. Il s'agira d'aider cette catégorie à accéder à une meilleure alimentation tout en payant à minimum le même cout qu'actuellement et au mieux de payer moins cher. Durant ce temps, Evodia organisera des animations de sensibilisations autour de ce même thème.

## Les thématiques envisagées sont :

- Atelier 1 « Fruits et légumes abîmés ? Techniques de conservation : soupes, conserves, confitures... »
- o Atelier 2 « Dates courtes et "restes" : comment les cuisiner au mieux ? »

Variante : acheter un produit entier ex : un chou entier au lieu d'1/4 et le conditionner pour le conserver

o Atelier 3 - « Produits bruts : comment tout cuisiner, sans rien jeter ? »

Ces ateliers se feront en partenariat avec **Evodia** et **Confluence Formation**. Ils se dérouleront sur les périodes :

- du 2 au 20 octobre
- du 6 au 17 novembre
- du 4 au 22 décembre

Il s'agira d'organiser un atelier par EPCIs composant l'INTERPAT, soit 9 au total. Au niveau des emplacements les premières discussions amènent à privilégier les sites scolaires pour faciliter l'organisation mais chaque PAT sera libre de les organiser où ils le souhaitent.

De plus le but est aussi de récupérer des aliments par le biais des supermarchés, notamment des légumes abimés. Passer par des supermarchés permet également de montrer des solutions pour les étudiants afin d'avoir des légumes/fruits à un cout peu élevé.

#### e. Etude marchés locaux

La présentation du projet d'animation des marchés de producteurs locaux s'est faites en 3 parties :

## ► Présenter les Objectifs de la mission

- Réaliser un état des lieux l'ensemble des marchés de producteurs du PETR ;
- Identifier les points de vente de l'alimentation locale dans la Plaine ;
- Caractériser la relation marchés-territoires ;
- Dynamiser les marchés par le biais d'actions.

#### Expliquer la méthodologie utilisée

La méthodologie pour mener à bien cette mission qui a été soumise au Comité de Pilotage est la suivante :

#### 1. La phase de Préprojet :

- o Recenser les marchés du territoire, leur dates et fréquences ;
- o Concevoir des outils : grilles d'évaluation, enquêtes et cartographie.

#### 2. La création de l'enquête :

- o Recueillir la perception des marchés auprès de différents acteurs ;
- o Estimer le panier moyen et le chiffre d'affaires moyen sur nos marchés.
- 3. La création et explication de fonctionnement de la grille d'évaluation (que vous trouverez en pièce jointe):
  - o Evaluer nos marchés selon des critères de « marchés qui fonctionnent »;
  - o Permettre l'échange avec l'organisateurs sur les points à améliorer de leur marché.

## 4. La phase d'analyse des résultats :

o Identifier des points positifs ou négatifs des marchés et leurs besoins ;

- o Définir les interactions entre le territoire et les marchés ;
- o Déterminer l'intérêt des marchés pour le territoire.

#### 5. Et enfin la phase dites de projection :

- o Proposer des actions diverses : communication, outils, plan d'action, etc.
- o Pérenniser et dynamiser les marchés du territoire.

## Exposer les premiers résultats de l'enquête

Les premiers résultats de l'enquête ne concernent que 46 répondants et ne sont donc que provisoires.

Pour l'instant, une majorité des réponse concernent les acheteurs des marchés. Les organisateurs de marchés étant peu nombreux sur le territoire les interroger fut plutôt rapide. D'autre part, via une convention avec la chambre d'agriculture, la réalisation de l'enquête plus précisément auprès de ces derniers permettra une meilleure récolte de donnée.

Les deux informations les plus importantes à retenir de cette analyse de mi-étude est que le panier moyen des acheteurs sur les marchés du PETR est d'environ 60 € (légèrement supérieur à la moyenne française, chiffres de 2019). Les exposants réalisent quant à eux un chiffre d'affaire moyen de 244 € (inférieur aux chiffres de la documentation, mais comparaison peu pertinente).

Autre critère intéressant, les exposants sont de manière générale dans des classes d'âge plus élevées que les acheteurs. Cela peut s'expliquer par une population d'agriculteurs/producteurs vieillissante et représentant une part importante des exposants sur les marchés.

Enfin, les premiers résultats de l'enquête montrent que globalement les marchés ne sont pas la source principale de revenus des exposants réalisant soit la majorité de leur vente via d'autre filière ou alors ayant déjà une activité commerçante en plus du marché. Les acheteurs eux réalisent en majorité moins de la moins de 40% de leur achat alimentaire sur le marché. On peut alors qualifier l'achat sur les marchés d'acte d'achat « plaisir », car souvent réalisé de temps en temps et pour des produits que les acheteurs savent de qualité.

Les points abordés dans la partie **résultats sont donc provisoires** et sont donc à prendre avec du recul. Il est nécessaire de récolter un nombre plus important de réponse pour garantir leur précision et proposer à termes des actions pertinentes pour les marchés du territoire.

#### f. <u>Documents cadre</u>

## Rôle du document cadre

Les rôles de ce documents sont multiples :

- Rassembler les informations marquantes de ces années ;
- Inscrire la gouvernance, le plan d'action du PAT ;
- Définir des éléments de langages quant aux retombées économiques, en termes d'emplois et environnementales du PAT ;
- Fédérer les acteurs et actrices autour du projet ;
- Support pour la labélisation niveau 2.
  - Objectif: déposer en même temps la demande de niveau 2 pour les trois PATs

Ce document cadre s'inscrit dans le finalité du PAT :

Tendre vers une consommation et une production 100% locale

Rappel des objectifs généraux du PAT :

- A) Permettre l'accès à l'ensemble de la population à une alimentation saine et sure pour l'environnement ainsi que l'Humain ;
- B) Rémunérer au prix juste nos agriculteurs ;
- C) Créer un territoire attractif et résilient ;
- D) Favoriser le lien social autour de l'alimentation.

## Les retombées économiques

D'après une précédente étude réalisée sur le territoire du PETR, les achats alimentaire des ménages du PETR effectués sur le territoire même représente une valeur de 175 000 000€. Le pourcentage de ces achats fait via des circuits courts ne représente en revanche que 1,6%, soit 2 800 000€.

Néanmoins, d'après une étude réalisée sur le filière courte, seul 62 à 91% de ce que l'on dépense resté réellement sur le territoire. Cela représente tout de même encore entre 1 736 000 et 2 548 000 € pour le territoire du PETR.

Dans une optique d'augmentation de la consommation locale, cette valeur pourrait augmenter et donc limiter la « fuite » de ces retombée économique hors du territoire et valoriser ainsi l'économie locale. Ainsi dans un scénario avec 90% de consommation locale et en prenant la fourchette donnée par l'étude on arriva entre 97 650 000 et 143 325 000 € de retombée économique directe pour le territoire.

## Création d'emploi sur le territoire

En considérant, dans plusieurs scenarios, différents pourcentages d'achat local : 10, 50, 60 et 90%, tout en respectant l'objectif de 20% de bio fixé par la loi EGalim, on constate que de nombreux emploi uniquement destiné à la production peuvent être crée, **respectivement 65, 255, 343 et 530 emplois créés**.

#### Impact environnemental

L'impact environnemental des filières courtes se révèlent limité car, par exemple, la principale source d'émission GES dans la filière agricole est en réalité la production elle-même. Ainsi, le transport et la production sont certes des levier de réduction d'émission mais dans une moindre mesure.

Toutefois, même en considérant une consommation à 90% locale avec 20% de produits issus de l'agriculture biologique, une réduction d'un quart de produit d'origine animale et 50 de gaspillage alimentaire, la part de la SAU du territoire consacrée à l'alimentation local n'est que de 15%. Une part encore très importante de la production pourra toujours être réservée à l'exportation.

## ► A RETENIR

97 650 000 € 143 325 000 € retombées
économiques

90% local + 20%
bio

Seulement 15 % de la SAU pour la consommation

Empreinte environnementale en baisse